

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

3 – COOPÉRATION TRANSFRONTALIERE

3.2 – Projet Territoires Fluviaux Européens (TFE)

DÉLIBÉRATION

VU le programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013 (Interreg IVA) ;

VU le débat d'orientations budgétaires intervenu en séance du 9 décembre 2008 ;

VU le rapport du président ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

APPROUVE le principe de la participation du Sméag au projet TFE dont le coût d'objectif maximal pour le Sméag est de 553 680 € cofinancé à hauteur de 65 % par le Feder.

S'ENGAGE à inscrire au budget les crédits correspondants lors d'un prochain Comité syndical en 2010.

MANDATE son président pour rechercher des co-financements complémentaires et signer tout acte se rapportant à cette affaire.